

Catalogue de formation

ADEAR Bouches du Rhône

Organisé par



Financé par



Structure(s)

ARDEAR / ADEAR Bouches du Rhône

E-mail :contact@adear13.com

Téléphone : 04.90.55.17.86

Site d'internet : <http://www.adear13.org/>

Adresse : ADEAR des Bouches du Rhône 2 avenue du Colonel Reynaud 13660 ORGON

Les ADEAR sont les Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural, membres de la FADEAR.

Sommaire

Initiation à la soudure

Durée: 3jour(s) Organisé par : ARDEAR / ADEAR Bouches du Rhône, L'Atelier Paysan, Qualiopi

Page 4

Chiffrer son projet d'installation ou de développement en agriculture paysanne (public DJA)

Durée: 5jour(s) Organisé par : ARDEAR / ADEAR Bouches du Rhône, Qualiopi,

Page 5

Initiation à la soudure

pour autoconstruire des outils

Objectifs de la formation

Acquérir des compétences en techniques de soudage, de découpe et de perçage du métal.

Enjeux

Cette formation de 3 jours avec Farming Soul est organisée en partenariat avec la CUMA de Pélissanne afin de prendre pour support un besoin en auto-construction de la coopérative et ainsi permettre au plus grand nombre de se former sur ces techniques à travers un exemple concret. La formation prendra pour support la réalisation d'une barre porte outils à laquelle seront ajoutés une béquille, des parallélogrammes, des socs couvreurs et un triangle mâle.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

Jour 1 :

Savoir identifier les différents outils dans un atelier de travail du métal.

Acquérir des bases en lecture de plans.

Connaître les principales règles de sécurité.

Traçage, découpe et perçage :

Comprendre les étapes du traçage. Acquérir les méthodes de découpe, de perçage et de réglage des outils. S'approprier et manipuler les outils de traçage, de découpe et de perçage.

Jour 2 :

Soudage : Comprendre les étapes du soudage. S'approprier et manipuler les outils.

Acquérir les méthodes et savoir régler les outils

Taraudage et affûtage : Acquérir les techniques de bases en taraudage. S'approprier les méthodes d'affûtage.

Jour 3 :

Acquérir les techniques du montage et d'assemblage.

Repérer les points importants liés la réglementation applicable à la pratique de l'autoconstruction.

Ajuster le montage en fonction des conditions et observations d'usage.

Connaître les moyens d'entretien et de stockage du matériel.

Apports sur l'entretien et le stockage du matériel électroportatif.

Dates, lieux et intervenants

14 nov 2022

09:00 - 18:00 (8hrs)

13330 Pélissanne

Kévin Piermay, paysan et technicien formateur pour l'Atelier Paysan

15 nov 2022

09:00 - 18:00 (8hrs)

13330 Pélissanne

Kévin Piermay, paysan et technicien formateur pour l'Atelier Paysan

16 nov 2022

09:00 - 18:00 (8hrs)

13330 Pélissanne

Kévin Piermay, paysan et technicien formateur pour l'Atelier Paysan

Partenaire(s)



Soutenu(s) par



Infos complémentaires

Organisée par ARDEAR / ADEAR
Bouches du Rhône

Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 01/11/2022

Tarifs

Non agricole 576€

Prise en charge par VIVEA pour les agriculteur.ices, dans la limite du plafond annuel. Autre cas, nous consulter.

Plus de renseignements

Pauline Thibaux

pthibaux@adear13.org

ADEAR13

2 avenue du Colonel Noël Reynaud

13660 Orgon

Tel : 04 90 55 17 86

Repas tiré du sac le 1er jour de formation. S'habiller bien chaudement, pantalon de travail et chaussures de sécurité.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Chiffrer son projet d'installation ou de développement en agriculture paysanne (public DJA)

Formation certifiante n°RS5944

Objectifs de la formation

Être en mesure de réaliser le chiffrage de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne, pour réaliser en autonomie sa demande de DJA.

Enjeux

Dans le cadre du parcours à l'installation aidée en agriculture, les porteurs de projet doivent réaliser un prévisionnel de leur entreprise sur 4 ans. Les ADEAR propose cette formation pour leur permettre d'acquérir les compétences pour chiffrer leur projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne. La maîtrise du chiffrage leur permettra d'analyser leur projet, de pouvoir l'adapter, et de construire leur plan d'entreprise pour faire leur demande de DJA en autonomie.

Pré-requis

Avoir connaissance du cadre réglementaire d'une demande de DJA
Avoir défini son projet

Déroulé

Journée 1 :

Définition du vocabulaire comptable permettant d'analyser la viabilité d'un projet
Clarification du projet à chiffrer : schématisation du projet
Points d'appui sur lequel se construit le projet : motivations, besoins privés...
Prise en main de l'outil de chiffrage (tableur PE)

Journée 2 :

Méthodologie de chiffrage de projet et application au projet. Construction des marges brutes et du compte de résultat : identification des ateliers, références technico-économiques, détermination d'un chiffre d'affaires et des opérationnelles, charges de structure, notions de stock, dotation aux amortissements

Journée 3 :

Méthodologie de chiffrage de projet et application au projet : construction du plan de financement
Evaluation des investissements, exploration des pistes de financements pour les investissements et apports sur le besoin en trésorerie.

Journée 4 :

Méthodologie de chiffrage de projet et application au projet : construction d'un budget de trésorerie
Notions de dépenses/recettes, évaluation du besoin en trésorerie, ajustement du plan de financement
Attentes et exigences d'une banque ou autre organisme prêteur pour financer un projet agricole

Journée 5 :

Analyse de la viabilité du projet au regard des objectifs et enjeux personnels : soldes intermédiaires de gestion, indicateurs économiques et financiers. Variables d'ajustement du projet.
Finalisation d'une demande de DJA : rétroplanning et pièces justificatives à fournir

Dates, lieux et intervenants

17 nov 2022 09:00 - 17:00 (7hrs)	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Cavaillon	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices à l'installation-transmission et formatrices à l'ADEAR 13 et ADEAR 84
24 nov 2022 09:00 - 17:00 (7hrs)	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Cavaillon	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices à l'installation-transmission et formatrices à l'ADEAR 13 et ADEAR 84
02 déc 2022 09:00 - 17:00 (7hrs)	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Cavaillon	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices à l'installation-transmission et formatrices à l'ADEAR 13 et ADEAR 84
09 déc 2022 09:00 - 17:00 (7hrs)	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Cavaillon	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices à l'installation-transmission et formatrices à l'ADEAR 13 et ADEAR 84
16 déc 2022 09:00 - 17:00 (7hrs)	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Cavaillon	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices à l'installation-transmission et formatrices à l'ADEAR 13 et ADEAR 84

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)



Soutenu(s) par



Infos complémentaires

Organisée par ARDEAR / ADEAR
Bouches du Rhône

Durée de la formation 5 jour(s)
Date limite d'inscription 04/11/2022

Tarifs

Adhérent 1155€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Formation éligible au CPF ou à VIVEA.
Contactez-nous rapidement pour faire les demandes de financement dans les temps !

Plus de renseignements

Allison Lost
alost@adear13.org
ADEAR 13
2 av. du Colonel Reynaud
13660 Orgon
Apporter son ordinateur personnel,
repas tiré du sac